

La vie communale



Restaurant scolaire



Bal des enfants



Aménagement Morfelon



Aire de camping car

Pôle Enfance



Périscolaire, Accueil de Loisirs



Entrée Micro-Crèche « La Ritournelle »

www.lebourgneuflaforet.fr

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances

Juillet 2019



Le mot du Maire

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Page 2

Le conseil municipal
Page 3-15



Informations
Page 16-17

Etat Civil
Page 18

La vie communale
Page 19-21

Service Animation
Page 22-23

Les Écoles
Page 24-25

Médiathèque
Page 27

La vie associative
Page 26-33

Calendrier des Fêtes
Page 34

Autres infos
Boîte à idées
Page 35

Fête Communale
Page 36

Directeur Publication

Michel FORTUNÉ

Responsable Rédaction

Aurélie VULLO STIENNE

Commission information

*François Berrou,
Pierrette Lehay,
Stéphanie Hervagault et
Florence Lambaré*

Imprimeur

*PEGASE impression
de LAVAL*

La participation aux élections européennes de 2019 est une avancée par rapport à 2014 qu'il convient de souligner. En effet, le déplacement des citoyens aux urnes montre que l'Europe les concerne beaucoup plus qu'on me l'affirme trop souvent.

Parmi les grandes tendances du vote, nous notons la progression des partis écologistes ou ayant une forte préoccupation environnementale qui est devenue une nouvelle valeur en Europe, en particulier pour la jeune génération. Cette dimension s'ajoute à la préservation de la paix pour légitimer le projet européen.

Au niveau national, le Premier Ministre lance « l'acte II » du quinquennat avec quatre priorités : Economie, Social, Ecologie et Politique. Les actions sont louables mais espérons que le gouvernement ne se satisfasse pas d'un changement de méthode et de ton mais prenne en compte les préoccupations et insatisfactions exprimées antérieurement.

Laval Agglomération est en place avec ses 34 communes depuis le 1er janvier. Avec un rythme soutenu les élus travaillent dans différentes commissions pour relater les besoins et attentes de chaque commune. La coopération est présente, la solidarité fait son chemin et j'ai l'intime conviction que nous pouvons réussir cette fusion en étant acteur de notre territoire. Pour preuve le 26 Juillet à 19h se déroulera au parc de Morfelon un spectacle gratuit organisé par la commission culture de Laval Agglo. C'est une première avec plus d'infos page 13 du bulletin.

Au niveau communal :

– Le Pôle Enfance a ouvert ses portes le 25 Février pour la grande satisfaction des enfants, des familles et des salariés. Je tiens tout particulièrement à remercier Mesdames les Présidentes et Madame la Directrice de la Maison d'Accueil Pierre Guicheney pour la mise à disposition de locaux pendant de nombreuses années.

– Le parc de Morfelon complète son aménagement avec l'installation d'une tyrolienne et autres structures : balançoire, tourniquet, toboggan pour le plaisir des enfants et la « récré » des parents et grands-parents. Enfin les travaux de contournement du plan d'eau seront réalisés à l'automne.

La tâche de l'élu est permanente et déjà se profilent les élections municipales de 2020. Personnellement je ne serai pas candidat car je pense qu'après trois mandats de Maire il est raisonnable de passer le relai. Cette fonction est exigeante mais enrichissante et mérite d'être partagée. J'ai confiance dans les bourgneufiens(nes) pour continuer la dynamique.

Bon été à tous

Michel FORTUNÉ

Conseil Municipal

LUNDI 17 DECEMBRE 2018

Absents : Pierrette LEHAY - Jean-Luc DELLIERE - Meggie GENDROT

MODIFICATION DELIBERATION du 26 NOVEMBRE 2018 **TAXE D'AMENAGEMENT**

La décision du précédent conseil municipal est modifiée comme suivant :
Application en 2019 du taux de **2%** uniquement que les zones d'activités de « La Croix des Landes » et du « Pré Pourri » et maintien du taux de **1%** sur le reste du territoire.

ADRESSAGE : CHOIX DE LA NUMEROTATION

En 2019, l'adressage sera réalisé en campagne afin de permettre à chaque foyer d'avoir une adresse normée nécessaire au raccordement à la fibre optique mais également aux services de la Poste, des secours, des livreurs etc...

Le Conseil valide le mode de numérotation numérique plutôt que métrique.

VENTE PARCELLE LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Le lot 17 du lotissement de la Beulotière de 502 m² est vendu au prix de 54 € TTC/ m²



ADMISSION EN NON VALEUR SOMMES NON RECOUVRÉES

Le Conseil Municipal valide l'admission en non-valeur de titres datant de 2015 à 2017 sur des créances irrécouvrables pour une somme totale de 72.40 €.

PRESTATION BALAYAGE DE RUES EN 2019



La prestation est renouvelée auprès de l'entreprise PESLIER NETTOYAGE pour le balayage du centre bourg tous les deux mois et dans les lotissements deux fois par an.

MANDAT AUPRES DE CENTURY VENTE DE PARCELLES DANS LE LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Le Conseil à la majorité autorise le Maire à signer un mandat non exclusif auprès de l'agence CENTURY qui propose une prestation d'accompagnement auprès de personnes ayant un projet de construction de maison.

PARTICIPATION PROTECTION SOCIALE DE PREVOYANCE DES AGENTS

Il est rappelé la possibilité pour les agents qui le souhaitent d'adhérer à un contrat de prévoyance « maintien de salaire » qui intervient au terme de la protection statutaire ou en cas d'invalidité.
Depuis 2013, la commune intervient à hauteur de 5 € net mensuel à titre de participation à la cotisation versée par les agents. Aussi à la la majorité, il est décidé de porter la participation de la commune à 10 € (moyenne pratiquée par les autres communes)

PARTICIPATION AUPRES DU COLLECTIF « La Maison du Bourgneuf »

La commune et le CCAS ont été sollicités par le collectif « La Maison du Bourgneuf » pour une aide au maintien des jeunes migrants dans le logement occupé actuellement Place de l'Acacia.
Un accord de principe a été validé et les crédits seront ouverts au budget 2019.

Conseil Municipal

LUNDI 21 JANVIER 2019

Absents : Aurélie VULLO STIENNE et Bernard LINAY

PRESENTATION ET AVIS SUR LE PROJET EOLIEN DE SAINT-HILAIRE-DU-MAINE

Le Conseil Municipal, après un rappel de la note de synthèse remise à chacun et débat à l'unanimité a émis un avis favorable au projet d'implantation d'un parc éolien, composé de 4 éoliennes et d'un poste de livraison électrique, sur des terrains situés sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-du-Maine et porté par la Société en Nom collectif « Ferme éolienne de Saint-Hilaire-du-Maine » filiale d'ABO Wind Sarl.



COMpte-rendu COMMISSION AMENAGEMENT

Un accord de principe est donné pour l'acquisition de conteneurs destinés au transport des plats repas de la Maison d'Accueil au nouveau pôle enfance à compter des vacances d'avril pour un coût de l'ordre de 1 125 € TTC.

Après validation par le Conseil Municipal il est confirmé :

- Acquisition d'une tyrolienne en bois lamellé et de deux autres structures entre la balançoire « panier », le tourniquet, le toboggan pour un budget d'environ 21 000 € TTC,
 - Acquisition de 5 bancs bois à installer au Parc de Morfelon et un rue du Haut-Beauvais (1 300 € TTC) , une vitrine d'affichage pour l'école, des rectangles réfléchissants à poser sur les arrêts bois des stationnements et deux panneaux limitant le tonnage des véhicules à 7 T 5 VC des Brosses.
 - Au cimetière, l'installation de toilettes sèches sera étudiée.
- L'informatisation de gestion du cimetière sera prévue au budget pour une valeur de 18 400 € TTC qui pourra se programmer au dernier trimestre 2019.
- Le feu d'artifice prévu le 6 juillet est confirmé pour 2 800 €.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Convention financière avec l'école Saint-Joseph

La convention de financement avec l'Ecole Saint-Joseph est renouvelée pour 3 ans. Le forfait sera versé à l'élève en fonction du coût à l'élève de l'école publique de l'année N-1 et suivant les effectifs au 1^{er} septembre puis au 1^{er} janvier en prenant en compte les effectifs entrants/ sortants de la 1^{ère} période scolaire.

Crédits scolaires 2019 : +1%

ANNEE CIVILE 2019	ECOLE PUBLIQUE "les mille mots"		
	crédit à l'élève	nombre d'élèves	TOTAL
FOURNITURES SCOLAIRES	44,69	90	4 022,10
CREDITS SUPPORTS PEDAGOGIQUES	7,01	90	630,90
FONCTIONNEMENT COURANT et SORTIES <i>Coopérative Scolaire</i>	15,45	90	1 390,50
ACTVITES "PASS SPORT ECOLES"	1,00	90	90,00
CLASSE DECOUVERTE EN MARS 2019	88,00	x élèves sur liste	
SUR ANNEE SCOLAIRE 2018 -2019	Nombre de séances	Coût à l'unité	
PISCINE ERNÉE (8 séances x 2 créneaux X 70 €)	16	70	1 120,00
PISCINE : cars		Paiements directs auprès du transporteur	

Projet cirque

L'activité CIRQUE proposée par l'association « Ça Coule de Source » du 8 au 12 avril à 8 ados de 11 à 14 ans du Bourgneuf la Forêt est confirmée.

Sur un coût de 259 €/ado, il sera demandé aux familles une participation de 35 € pour les imposables et 34 € pour les non imposables soit pour un coût net commune après la participation de la CAF/MSA de 207 €. Le tarif hors commune est fixé à 45 € imposables et 44 € non imposables.



Échange Franco-Finlandais

Le bilan d'accueil des Finlandais en juillet 2018 est présenté au Conseil Municipal avec un coût net pour la commune de 1 582 €.

Conseil Municipal

Bal des enfants

Un bal des enfants est organisé avec l'intervenant Mavel d'Aviau le 7 avril prochain au Pôle Enfance.

Médiathèque

3 séances d'Escape Game sur le thème des vikings sont organisées à la médiathèque les 15 et 16 février.

COMMISSION VOIRIE

Le programme voirie à intégrer dans la consultation des entreprises est arrêté comme suivant :



	Programme Voirie 2019		PROPOSITION						TOTAL	
	Investissement						Fonct			
	La Fourmondais	VC 1 route de Bourgon	La Maltonnière	Maubusson	La Foucherie	Place des Mées	PATA			
Estimation HT	14 376,90	29 106,00	2 424,12	12 905,00	9 262,29	1 922,30	8 715,50	5 119,00	83 831,11	
TOTAL TTC	17 252,28	34 927,20	2 908,94	15 486,00	11 114,76	2 306,76	10 458,60	6 142,80	100 597,34	
						94 454,54	6 142,80		100 597,34	

Les travaux de fauchage des banquettes et virages de mai sont confiés à l'entreprise Nicolas CROISSANT de Bourgon et d'élagages d'août pour 20 km à l'entreprise Nicolas CHEVREL de La Croixille et 20 kms à l'entreprise MARCHAND de Loiron Ruillé.

AVENANT MARCHE Couverture Zinguerie du POLE ENFANCE

Le démoussage de l'ancien atelier technique est confirmé en travaux supplémentaires auprès de l'entreprise TRAVERS LUTELLIER pour un montant de 378 € TTC.

RESEAU DES COLLECTIVITES MAYENNAIS ENGAGEES VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une subvention de 330 € sera allouée à l'association Synergies du réseau cité en titre.

INFORMATIONS

Débat national : il est proposé de mettre à disposition dans le hall d'accueil de la mairie, un cahier de doléances et d'expression citoyenne.

Journée citoyenne : Prévue le samedi 22 juin pour toute la population

Une réunion d'information et d'organisation sera programmée en février.

LUNDI 18 FEVRIER 2019

Absents : Jean-Luc DELLIERE – Julie CHARPENTIER – Meggie GENDROT – Stéphanie HERVAGAULT – Aurélie VULLO STIENNE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL BILAN DE LA CONCERTATION – AVIS SUR LE PROJET ARRÊTÉ

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes étapes d'élaboration du PLUi, des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable -PADD-, des zonages, les Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée -STECAL-, des Orientations d'Aménagement et de Programmation - OAP- des emplacements réservés et autres informations puis avoir demandé deux modifications au niveau du règlement et d'un des STECAL, sur proposition du Maire

EMET à l'unanimité un AVIS FAVORABLE sur le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal -PLUi- du Pays de Loiron.

Conseil Municipal

AVIS SUR LES STATUTS DU NOUVEL EPCI LAVAL AGGLOMERATION

Suite à la création de la nouvelle communauté d'agglomération dénommée « Laval Agglomération », il y a lieu de délibérer sur les statuts fixant les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qu'il convient de donner à la nouvelle agglomération.

La compétence optionnelle concernant le débroussaillage des sentiers de randonnées n'est pas reprise et est donc restituée aux communes.

L'épicerie sociale, le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et la programmation culturelle sont territorialisés pour être exercés par le nouvel EPCI uniquement sur l'ex-Pays de Loiron.

Il est rappelé que les délibérations d'intérêt communautaires des EPCI existants avant la fusion restent applicables jusqu'à la définition de l'intérêt communautaire par la nouvelle communauté qui doit être défini au plus tard dans les 2 ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté préfectoral prononçant la fusion.

Le Conseil Municipal ,à la majorité, a validé les nouveaux statuts.

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) À LAVAL AGGLOMERATION

François BERROU est désigné représentant communal à la CLECT en charge notamment de l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et Laval Agglomération.

CONVENTION DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE AVEC LE CD 53 POUR LE SUIVI DE LA STATION D'EPURATION

La prestation du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration) auprès du Conseil Départemental est reconduite pour un an moyennant une participation de 0.90 €/hbt.

AVENANTS AUX CONTRATS DE TRAVAUX DU POLE ENFANCE

Deux avenants aux marchés de travaux du Pôle Enfance sont confirmés :

Terrassements : (gazon synthétique, prolongement de bordures, sondage réseaux)
Entreprise SECHE pour 3 810.38 € HT

Métallerie – Serrurerie : Signalétique du bâtiment

Entreprise BARON pour 235.00 € HT



ACTIVITE BOURGNEUF-LA-FOLIE et SA CHORALE INTERGENERATIONNELLE

Il est rappelé le projet de la manifestation « Bourgneuf-la-Folie » prévue en 2020 autour de la musique avec le lancement de la chorale intergénérationnelle dès le printemps 2019.

Ce projet peut bénéficier d'une aide de la CAF mais qui sera éventuellement confirmée en juin ou septembre alors qu'il faudrait mettre en place la chorale dès maintenant.

La mise en place d'un coût de 3 000 € sans confirmation à ce jour d'aide est en réflexion pour une décision en mars par le Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU COMMISSION SPORT

Il est précisé :

- que les travaux d'entretien annuel des terrains de football s'élèveront à environ 9 500 € en 2019.
- l'obligation d'équipement en défibrillateurs dans les bâtiments recevant du public selon leur classification avec le projet d'en acquérir deux (un à la salle des sports et un au terrain de football).
- la réflexion et l'étude de la mise en place d'un nouveau sol à la salle des sports. La réalisation pourrait s'envisager en 2020.
- l'entretien des chemins de randonnées inscrit au PDIPR à assurer dorénavant par la commune.

TARIF LOCATION SALLE SAINT-MARTIN

Location salle Saint-Martin	1/2 journée	16,80 €
	Journée	28,60€

Conseil Municipal

LOCAL PETANQUE TERRAIN DE MORFELON



Devant l'augmentation des adhérents, l'extension de l'aire de jeux couverte sera étudiée

PROJET GROUPEMENT DE JEUNES FOOTBALL CLUB « Hermine (St Ouen) – Bourgneuf –la Forêt – Le Genest-St-Isle

Le projet de constitution d'un groupement des clubs de football cités ci-dessus pour l'embauche d'un éducateur diplômé afin de faire évoluer en groupe supérieur environ une centaine de jeunes joueurs a été présenté au conseil municipal. La prise en charge de cet éducateur pourrait s'envisager par les 4 parties (les 3 communes et le groupement).

En concertation avec les deux autres communes, le Conseil Municipal donne un accord de principe de participation financière dont le montant reste à confirmer.

LUNDI 18 MARS 2019

Absents : Pierrette LEHAY – Julie CHARPENTIER – Meggie GENDROT

INSTALLATION CLASSEE POUR L'ENVIRONNEMENT EXPLOITATION ELEVAGE DE VOLAILLES au lieu-dit « La Foucherie »

Il est précisé :

que le projet ICPE (Installation Classée pour l'Environnement) de Monsieur William COMMERE, en vue d'exploiter, après extension, un élevage de 39 943 emplacements volailles (39 943 animaux équivalents), au lieu-dit « La Foucherie » sur la commune du Bourgneuf-la-Forêt est en consultation du public du 25 Février au 25 mars 2019.

que l'épandage est prévu sur les communes du Bourgneuf-la-Forêt et de Bourgon,

Considérant qu'il n'y a pas d'observations particulières à formuler sur le projet de Monsieur William COMMERE qui reprend une activité « production de volailles » existante et exploitée précédemment par son père,

le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable au projet exposé ci-dessus.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIFS DES BUDGETS DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Les Comptes de gestion et administratifs 2018 sont votés à l'unanimité et se résument ainsi

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :

	REALISE	R. à REALISER
Recettes	2 213 340.12	/
Dépenses	1 086 562.13	/
Résultat excédentaire de fonctionnement	1 126 777.99	
(dont résultat excédentaire reporté de 676 791.43 €)		

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses	1 357 919.67	433 526.98
Recettes	748 533.59	377 641.17
Résultat déficitaire d'investissement	609 386.08	55 885.81
(dont résultat déficitaire reporté de 241 180.33 €)		

Résultat de clôture excédentaire de **517 391.91**

Résultat net avec reprise des restes à réaliser **461 506.10 €**

Conseil Municipal

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes.....	532 765.26
Dépenses.....	432 197.62
Résultat excédentaire de fonctionnement	100 567.64
(dont résultat excédentaire reporté de 55 229.26 €)	

Section d'investissement

	REALISE
Dépenses.....	607 787.24
Recettes.....	478 927.55
Résultat déficitaire d'investissement.....	128 859.69
(dont résultat déficitaire reporté de 188 056.04 €)	

Résultat de clôture déficitaire de 28 292.05 €



BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes.....	206 636.77
Dépenses	110 800.62
Résultat excédentaire de fonctionnement	95 836.15
(dont résultat excédentaire reporté de 88 151.99 €)	

Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Recettes.....	130 419.79	/
Dépenses	45 250.04	/
Résultat excédentaire d'investissement.....	85 169.75	
(dont résultat excédentaire reporté de 61 536.18 €)		

Résultat de clôture excédentaire de 181 005.90 €

AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le solde du résultat de fonctionnement soit 95 836.15 € est reporté à la section de fonctionnement à l'article 002.

Vote à l'unanimité du budget primitif 2019 du service qui se résume ainsi :

Sections	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	203 139.00	203 139.00
Investissement	201 237.75	201 237.75
TOTAL	404 376.75	404 376.75

CONTRAT DE LOCATION LOCAUX DE LA MICRO CRECHE

Le Maire est autorisé à signer le contrat de location des locaux de la micro crèche pour une durée de 22 mois à compter du 1^{er} mars 2019.



AVENANTS AUX CONTRATS DE TRAVAUX DU POLE ENFANCE

Lot 9 – Métallerie Serrurerie + 417.00 € HT

Lot 10 – Menuiseries Intérieures + 1 397.86 € HT

Lot 15 – Peinture – Sols Souple + 1 845.00 € HT

Conseil Municipal

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LAVAL AGGLO ET SUR LE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL

Ces deux documents (Urbanisme pour le premier et réglementation de la publicité, enseignes.. pour le second) concernent les 20 communes de l'ex Laval Agglo et sans observation particulière, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

COMPTE RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Après présentation par Thérèse LETOURNEAU DORGERE, le budget « Bourgneuf -la-Folie » de 2020 sur le thème « La musique réchauffe les chœurs » est estimé à 17 360 € avec une participation nette de la commune de l'ordre de 6 700 € si le montant des subventions de 9 750 est confirmé.

Le Conseil approuve ce budget et autorise le lancement dès maintenant de la chorale intergénérationnelle

PROJET GROUPEMENT DE JEUNES FOOTBALL CLUB « Hermine St Ouen – Le Bourgneuf-la Forêt – Le Genest-st-Isle »

La constitution d'un groupement entre les 3 clubs de football permettrait le recrutement en commun d'un éducateur diplômé afin de proposer des moyens techniques et sportifs aux jeunes pour monter en niveau tout en restant sur le territoire.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne un accord de principe à un accompagnement financier à ce groupement.

QUESTIONS DIVERSES

L'enquête publique du PLUi (communes de l'ex CCPL) se déroule du 5 avril au 10 mai avec une permanence à la mairie du Bourgneuf-la-Forêt le jeudi 2 mai de 9h à 12 h

JEUDI 11 AVRIL 2019

Absents : Roland PAQUET - Pierrette LEHAY – Jean-Luc DELLIERE – Meggie GENDROT

CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX VOIRIE 2019 DU GROUPEMENT DE COMMUNES LE BOURGNEUF-LA-FORET /BOURGON/ LAUNAY-VILLIERS / OLIVET

Gilbert FAUCHARD rappelle la décision du 26 novembre 2018 de constitution d'un groupement de commandes « Communes de Bourgneuf-la-Forêt / Bourgon / Launay-Villiers / Olivet» pour les travaux de voirie et aménagement 2019.

La consultation a été lancée pour la passation d'un marché de travaux et après analyse des deux offres reçues, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise proposée par les membres chargés des opérations d'ouverture et d'analyse des offres à savoir :

SAS LOCHARD BEAUCE, « Les Roseaux » à BREE (53)

Pour un montant HT de 190 086.43 € (TTC de 228 103.72 €) réparti entre les 4 communes.

Le coût pour le BOURGNEUF LA FORET s'élève à 116 699.53 € TTC.



Conseil Municipal

AVENANT TRAVAUX POLE ENFANCE

Un avenant est passé au marché de travaux de l'entreprise LUTELLIER, lot 5 charpente et bardage pour une moins value de 561.00€ HT.

CONVENTION AVEC LE CAUE

Une convention est passée avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour mener un travail de diagnostic, réflexion et analyse d'aménagement des espaces extérieurs de l'école publique et d'organisation d'ensemble de la structure.

La prestation s'élève à 1 500 €.

SIGNATURE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ORIENTATION 53

Pour un coût de 300€, la commune confirme auprès de l'Association Orientation 53 la réalisation d'une carte d'initiation à la course d'orientation au Parc de Morfelon.

INFORMATISATION GESTION DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal confirme le projet d'informatisation de la gestion du cimetière auprès du groupe ELABOR : établissement d'un plan, recensement et saisie des concessions et inhumés, remise des données enregistrées logiciel « cimetières de France » pour un coût de 17 407 € TTC. Les travaux débuteront en septembre 2019.



VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Votées à l'unanimité,

Article 6574	
Associations	Subventions 2019
Basket	2 273,00
Football	4 514,60
T.T.I.C.	2 444,00
Tennis	40,00
Coopérative Scolaire	3 693,40
Livres	630,90
Classe découverte montagne (31 élève x 175 €)	1 672,00
Fonctionnement courant et sorties scolaires	1 390,50
OGEC subvention exceptionnelle (équip informatique)	700,00
Société de Pêche	450,00
et Fête de la Pêche	100,00
Le Trianon (avec participation manifestation "Festi Jeunes")	1 200,00
Association Ça Coule de Source (centre aéré)	2 630,00
Fédération Familles Rurales	1 320,00
ADMR de St-Pierre-La-Cour	4 812,00
AFN	100,00
ARLM	250,00
Fourrière Départementale	602,25
Aménagement foncier section 2 et 3	10 000,00
PASS SPORT ECOLES 1 €/élève	91,00
Palets	488,00
Cousette et Cie	280,00
Association La 4L Bourgneuvienne	200,00
Association La Maison du Bourgneuf	1 400,00
DIVERS	4 411,75
TOTAL	42 000,00

Conseil Municipal

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Il est voté à l'unanimité les taux d'imposition 2019 sans augmentation après transfert du taux de 9,04 % de la taxe d'habitation à Laval Agglomération.

FISCALITE COMMUNALE 2019		
Bases Prévisionnelles	taux	Montant
1 178 000	15,69	184 828
931 300	23,83	221 929
201 900	34,78	70 221
		476 978

LUNDI 27 MAI 2019

Absents excusés : Gilbert FAUCHARD et Aurélie VULLO STIENNE

1 – INTERVENTION de ORANGE SUR LA MISE EN SERVICE DU RELAIS TELEPHONIQUE ZA DE LA FONTAINE

Monsieur ABINNE de ORANGE a été invité pour présenter au Conseil Municipal les raisons des retards dans la mise en service du relais téléphonique ZA de la Fontaine.

Il lui a été rappelé la date annoncée d'avril 2018 de mise en service de la 4G Orange puis à défaut début 2019 reportée en avril 2019. Or à ce jour, il est regrettable de constater qu'elle n'est toujours pas en fonctionnement !

Monsieur ABINNE justifie ces reports par des aléas dans la réalisation : retards au niveau national, difficulté d'intervention des nombreux sous traitants, le constat en début de travaux du non fonctionnement via le réseau hertzien d'où choix d'amener la fibre optique etc...

Le dossier du Bourgneuf-la-Forêt est classé prioritaire et la mise en service devrait intervenir courant de l'été.

IL a été souligné les délais importants et inacceptables dans l'intervention de ORANGE lors de casse de lignes téléphoniques : cas de la coupure du 8 mai qui à ce jour n'est toujours pas réparée privant particuliers, étudiants, professionnels de téléphone et d'internet.

2 – AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX LOT 8 MENUISERIES INTERIEURES DU POLE ENFANCE

Un avenant de moins 480 € HT est passé au marché de travaux lot 8 – MENUISERIES EXTERIEURES avec l'entreprise Jacques FOUGERES pour le Pôle Enfance.

3 – COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Service Jeunesse :

Activités d'été

Le voyage retour en Finlande n'étant pas confirmé faute d'aide de ERASMUS, le service animation proposera une sortie 3 jours à St Malo avec 3 autres structures, un stage « bien être » de 3 jours et l'activité caisse à savon sur 5 jours



Accueil « Passerelles des 9 – 12 ans

Un accueil des pré-ados sera proposé à raison de quelques journées pendant les petites vacances et en juillet pour des activités qui correspondent davantage à cette tranche d'âge.

Conseil Municipal

Ecole Publique :

Validation d'un atelier « musique » sur 2019 – 2020 pour les CE moyennant une participation de 443 €

Alarme incendie/sureté :

Le devis de Point Fort FICHET est accepté pour l'installation de deux alarmes en fonctionnement simultané au coût de 2 683.13 € TTC

Numérique :

Une subvention de 3 597 € est accordée par l'Education Nationale pour un équipement numérique à l'école publique de 7 194 € TTC

Rythmes scolaires :

Le financement des Nouvelles Activités Péri-scolaires étant maintenu pour la prochaine année scolaire, le dispositif est donc reconduit avec la même organisation qu'en 2018 – 2019.

Restaurant Scolaire :

Le projet d'une charte alimentaire est remis aux conseillers pour lecture et validation lors du prochain conseil

Spectacle Laval Agglomération

Au Bourgneuf, l'animation est prévue Parc de Morfelon le Vendredi 26 Juillet à partir de 19 heures avec 4 intervenants : la Compagnie Fracasse de 12, le spectacle HOP. Le Petit Marché se déplacera sur le site pour l'occasion.

CONTRATS A DUREE DETERMINEE

Les deux contrats en CDD à l'école/péri-scolaire/restaurant scolaire sont renouvelés pour la prochaine année à raison de 128.42 heures pour un agent et 55.80 heures pour le second agent sur 11 mois

COMMISSION AMENAGEMENT et EQUIPEMENT

Sont confirmés :

- le nettoyage du terrain de tennis par l'entreprise CHESNEAU pour 2 025 € TTC
- les propositions d'illumination de Noël pour 3 552.19 € de location annuelle
- l'acquisition de :
 - 3 cendriers : 35 € HT/l'unité
 - 1 distributeur de sachets pour déchets canins et sa poubelle : 405 € HT/l'unité

VERSEMENT SUBVENTION AU GROUPEMENT FC HBG (Football Club Hermine St Ouen/Bourgneuf/Genest)

Suite à la constitution d'un groupement entre les 3 clubs pour le recrutement d'un éducateur sportif diplômé pour l'entraînement des jeunes et permettre leur évolution dans les catégories supérieures, le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des participations de Saint-Ouen-des Toits et Le Genest-St-Isle à hauteur chacune de ¼ de la dépense confirme également le versement d'une subvention de 25 % du coût salarial et dans la limite de 6 000 € pendant 3 ans.

ADRESSAGE et CARTE COURSE D'ORIENTATION

Les travaux d'attribution d'une adresse numérique à chaque foyer, pour lui permettre une connexion à la fibre au plus tard en 2021, ont commencé et la 1^{ère} étape de rattachement des lieux-dits aux voies est confirmée.

La carte d'orientation du site de Morfelon réalisée par l'association Orientation 53 est validée.

REUNION PREPARATION JOURNÉE CITOYENNE ET MANIFESTATION BAL DES ENFANTS

Préparation Journée Citoyenne du 27 mars : Soirée animée par Aurélie FAUQUE de l'association Synergies, constitution de 4 ateliers pour définir les activités à mettre en place le samedi 22 juin. Prochaine rencontre le lundi 29 avril 2019.

Bal des enfants du 7 avril : belle participation des enfants, parents, grands-parents, amis pour cet après-midi en danse et apprécié de tous.

Conseil Municipal

VENTE PARCELLE LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Le lot n° 40 de 680 m² est vendu au prix de 54 € TTC le m²

CHOIX ARCHITECTE EXTENSION LOCAL PETANQUE

Après avoir pris connaissance des deux devis, le cabinet MF ARCHITECTE de Vitré est retenu au prix de 2 100 € TTC pour une mission complète

PROGRAMMES FUTURS D'INVESTISSEMENT

Des projets futurs sont évoqués avec une confirmation à engager les premiers contacts pour l'acquisition de foncier permettant l'agrandissement du terrain d'entraînement de football et disposer ainsi d'un terrain aux normes pour les matchs en district voire à un niveau supérieur.

Spectacle du 26 Juillet

Dans le cadre du festival des spectacles de rue du Vendredi soir des mois de Juillet et Août intitulé « ESTI'VAL AGGLO,

Laval Agglo décentralise son spectacle du **vendredi 26 Juillet au Bourgneuf-La-Forêt Parc de Morfelon.**

Spectacle GRATUIT à 19 h, gradins pour les spectateurs

Les producteurs locaux du P'tit Marché s'installeront dans le Parc à partir de 17 h et proposeront une petite restauration après le spectacle.





Informations communales

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Accueil MAIRIE ET AGENCE POSTALE					
	8h30-12h30				9h-12h	
Après midi	ACCUEIL MAIRIE					
	15h30-18h	FERME	15h30-18h	FERME		

Tél : 02.43.37.71.08 e-mail : mairiebourgneuf.la.fore@wanadoo.fr



Permanence RELAIS EAU en Mairie
Tous les matins de 8h30 à 12h30

Plus d'actus sur le site de la commune :

www.lebourgneuflaforet.fr



PERMANENCES Week-end



07.76.71.83.81



SERVICE ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02.43.59.99.00

Horaires MEDIATHEQUE MUNICIPALE « Plaisir de Lire » 2, rue du Stade

Lundi.....16h - 18h (le 1er du mois)
Mercredi14h - 19h
Vendredi.....16h - 18h30
Samedi10h - 12h

Tél : 02.43.37.76.32
Facebook :
<https://www.facebook.com/bibliothequelebourgneuflaforet/>



Horaires d'été (du 8 juillet au 1^{er} septembre)

Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 10h à 12h

La médiathèque sera fermée du 29 juillet au 18 août.

Informations communales

REGLEMENTATION BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis et mercredis**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés**
de 10 h à 12 h



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Depuis la nouvelle réforme, notamment la création du Répertoire Electoral Unique, les personnes peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la Commune via le site internet Service-Public.fr ou se déplacer en Mairie jusqu'au 6ème vendredi avant une élection.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits d'office s'ils ont accompli les formalités de recensement militaire à 16 ans.

PLAN D'ACTION LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Prendre contact avec la commune avant toute intervention
A cette condition, une prise en charge de 50% de la facture TTC
(sur un plafond de 300€ TTC, soit 250€ maxi)



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A ce propos, **l'article 84** stipule clairement que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou est interdite ». Les déchets végétaux sont des déchets ménagers, fermentescibles, et la valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

Horaires de la déchèterie de Port-Brillet ::

du Lundi au Samedi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h



DESTRUCTION CHARDONS

Il est rappelé que les propriétaires et locataires sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, au plus tard **AVANT LA FLORAISON**; conformément à l'arrêté préfectoral du 29 juin 2007.

Toutes infractions à ces dispositions seront passibles des sanctions prévues par les articles L.251-19 à L.251-21, titre V du Code Rural.



Etat-Civil

Naissances



Luna BOUALAM	10, rue de la Vallée Verte	08.12.18
Faustine GILLES	9, rue de la Maltonnière.....	27.12.18
Alleaume PAUMARD	Le Rocher	04.01.19
Naomy COMMÈRE.....	Le Grand Gast	08.03.19

Mariages



Marina GIBON et Fabien DEFRAINE	21.07.18
Sandrine CHEVREL et Stéphane BRAULT	25.05.19

Décès



Solange COURSIN ép. DELLIERE	La Grande Cour.....	24.12.18
Clément COUEFFE	Maison d'Accueil	29.12.18
Roger FOUASSIER	Maison d'Accueil	16.01.19
Suzanne GOYER vve BOUIN	Maison d'Accueil	08.02.19
Victor COTTEREAU.....	74, rue St-Gilles.....	08.03.19
Auguste POIGNET	Maison d'Accueil	16.03.19
Madeleine HUREAU vve LEMAITRE	Maison d'Accueil	31.03.19
Joëlle BASLÉ ép. BOUSSARD.....	12, rue du Lierre	06.04.19
M-Thérèse MORICE vve MOTTIER	Maison d'Accueil	20.04.19
Gilles BAUDRON.....	Les Clérissières	05.05.19
Guy LE GUERN	5, impasse des Tamaris.....	08.05.19
Gisèle TRAVERS vve BERCHE	Maison d'Accueil	23.05.19
Jean CANTIN.....	Maison d'Accueil	24.05.19

La vie communale

Pôle enfance



Inauguration Officielle du

PÔLE ENFANCE

Samedi 14 Septembre 2019



La vie communale

Voeux du Maire

Lors de la cérémonie des vœux, vendredi 11 Janvier, le maire Michel Fortuné a rappelé les travaux de 2018, le plus important étant la transformation de l'ancienne mairie en pôle enfance dont l'installation des structures (périscolaire et micro crèche) est prévue pour le 25 février.

Concernant les projets 2019, à la suite des inondations de l'été dernier, des travaux seront effectués sur le chemin des Brosses au premier semestre. Le contournement du plan d'eau de Morfelon sera également réalisé. « **C'est un dossier qui a été évoqué à plusieurs reprises pour la continuité écologique et la possibilité de le proposer en eaux closes mais aussi cela nous permettra de terminer et de compléter l'aménagement du parc de Morfelon** », a rappelé le maire.

Par ailleurs, l'audit énergétique réalisé sur les bâtiments communaux l'an dernier devrait permettre de connaître les préconisations et estimations des travaux à envisager.

Cette cérémonie s'est terminée sur une note agréable. « **Lors du Grand prix du cadre de vie de la Mayenne pour les 40 ans du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), notre mairie a reçu une distinction pour avoir été reconnue comme une des réalisations les plus marquantes de cette période** », s'est réjouit Michel Fortuné.



Défibrillateur



Cet appareil est destiné à relancer l'activité électrique du cœur lorsque celui-ci est en état de fibrillation ventriculaire.

Ces appareils seront placés dans des armoires ou coffrets facilement identifiables par le logo ci-contre.:

La survie d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire soudain est de quelques minutes. Devant un arrêt cardiaque soudain, la mise en œuvre immédiate de la chaîne de survie grâce à l'action du premier témoin et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe fait passer les chances de survie de 4% à 40%. De nos jours, des défibrillateurs équipent tous les services de secours publics ou les postes de secours tenus par des associations agréées de sécurité civile (Croix Rouge, protection civile...). De plus en plus, ils sont disponibles dans les lieux publics ou établissements recevant du public : administrations, magasins, stade ou établissement sportifs.



Dans la commune, les défibrillateurs seront à votre disposition dès janvier 2020.

Une formation « Les gestes qui sauvent » est prévue en fin d'année 2019.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie (téléphone, mail et courrier).

Bal des enfants

Le premier Bal des enfants qui a eu lieu le dimanche 7 avril 2019, au Pôle Enfance, dans la joie et la bonne humeur a eu un franc succès !

Mavel d'Aviau, professionnel de musique de l'association La Bouèze, intervient le lundi, salle St Martin, sur la commune pour un atelier chants et instruments.

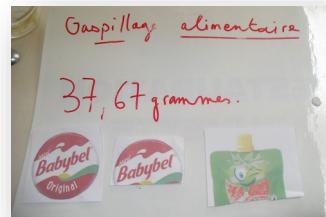
Avec Yohan, percussionniste, ils ont orchestré ce moment de danse avec beaucoup de professionnalisme pour le grand plaisir des grands et des petits !



La vie communale

Restaurant Scolaire

Une nouvelle opération « gaspillage alimentaire » a été menée avec l'aide de l'animateur « environnement » de Laval/Agglo. Des affiches amusantes ont été installées sur les murs du restaurant. (photo n° 1) Pendant 3 semaines, à la fin du repas, des pesées ont été faites par l'équipe de cuisine avec la participation des enfants. Une restitution des résultats a été faite par l'animateur jeudi 23 mai. (photo n°2). Les enfants ont été très attentifs aux résultats, des équivalences ont été données. **La moyenne par jour et par enfant est de 37,67g, ce qui est une moyenne honorable** (la moyenne nationale des restaurants scolaires est de 120g), (photo n°3) il est à noter que ces pesées incluent également les restes des plats de cuisson non servis (d'où l'importance d'un effectif journalier très précis pour le cuisinier). Les enfants ont été invités à améliorer cette moyenne en ne gaspillant pas, notamment le pain. Il reste à réfléchir maintenant sur l'utilisation de ces restes : compost ?



Aire de camping car



Une Aire de camping car a été mis en place dans notre commune rue de Fougères, début d'année 2019.

Aménagement Morfelon



De nouveaux équipements sont disponibles au parc de Morfelon.
Balançoire filet, toboggan et tourniquet et prochainement une tyrolienne feront le bonheur de vos enfants

Service animation

Service Animation, Jeunesse « 11-17 ans » et animation locale

La commune du Bourgneuf la Forêt propose des activités ainsi que des projets aux jeunes de la commune. Par exemple, depuis janvier 2019, les jeunes nés en 2008 et avant reçoivent par la poste les programmes d'activités des vacances scolaires (animations, jeux, sports, sorties intercommunales, patinoire...). Les animateurs enfance et jeunesse de la commune essaient toujours de trouver un équilibre entre l'animation et la pédagogie. Exemple : lorsque nous proposons une activité manuelle, nous sommes aussi vigilants aux notions de respect et d'ambiance collective.

Les projets passés :

1/ séjour ski dans les Pyrénées du 9 au 16 février 2019 :

Beaucoup de ski, une animation raquette, construction d'igloo, visite d'une fromagerie, veillées collectives au gîte...Bref, c'était un programme très chargé avec 12 jeunes du Bourgneuf la Forêt et d'autres jeunes des communes des environs. Ils étaient hébergés à Guchen, près de la station de ski de Saint-Lary Soulan. Dans une très bonne ambiance, les jeunes ont notamment pu découvrir ou perfectionner le ski.



2/ stage cirque du 8 au 12 avril 2019 :

8 jeunes du Bourgneuf-La-Forêt ont participé à un stage cirque avec d'autres jeunes des environs, ainsi que des résidents de l'EPHAD de Port-Brillet et l'association ROBIDA. Un magnifique projet collectif, avec Ca coule de source comme organisateur. Le chapiteau était situé à La Brûlatte. La commune du Bourgneuf La forêt avait déjà organisé un projet cirque pour les jeunes en 2013, lors de la 3^{ème} édition du Bourgneuf la folie...Les jeunes sportifs ont découvert le rouleau américain, le trapèze, l'équilibre sur boule et fil, l'acrobatie, la jonglerie...Le stage s'est clôturé par un spectacle le vendredi 12 avril. Le chapiteau était plein et les spectateurs ont pu découvrir les progrès des 72 stagiaires, avec de beaux moments d'émotion !



Les projets à venir

3/ Le Bourgneuf La Folie, édition 2020 Le Bourgneuf la folie revient ! Pour sa 5^{ème} édition entre le 20 et le 24 avril 2020...Les dates sont très lointaines, mais retenez-les d'ores et déjà, car des projets et des animations dans le cadre du Bourgneuf la folie verront le jour dès 2019. Le thème de cette 5^{ème} édition :

« la musique réchauffe les chœurs » !





**IMPORTANT : chorale intergénérationnelle.
Thème « Au fil du temps »
A partir du CE1 jusqu'au adultes**

Renseignez-vous auprès de Yann DAOUDAL pour savoir s'il reste des places. GRATUIT

Représentation auprès du public la seconde semaine des vacances de Pâques 2020.

4/ Animations « passerelle 9-12 ans » et échange Franco-finlandais.

Pour se préparer aux activités du service Jeunesse, la commune du Bourgneuf La Forêt va proposer quelques activités « 9-12 ans » pendant l'été. L'idée est d'amener tranquillement les enfants à passer de Croq'Loisirs (accueil de loisirs 4-11 ans) au service Jeunesse de la commune. D'autres animations de ce style auront sans doute lieu à partir de la rentrée septembre 2019, en partenariat avec Croq'Loisirs.



Un échange européen franco-finlandais devait avoir lieu en juillet 2019. Malheureusement, le dossier n'a pas été accepté par ERASMUS. Les jeunes et les animateurs vont tenter un dernier essai pour juillet 2020...



Contact : Yann DAOUDAL

Bureau : 1^{er} étage mairie, 45, rue principale,
53410 LE BOURGNEUF LA FORET

Tel : 02-43-37-78-17

IMPORTANT : Mail : animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Le Mail est le moyen le plus utilisé par Yann pour faire passer les infos...

IMPORTANT : pour participer à au moins une activité, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Paiement possible en espèces, chèques vacances, tickets CAF et MSA.

Il n'y a pas de temps d'accueil. Le service « Jeunesse » ne fonctionne que pendant les temps d'animations.

Une nouvelle année se termine pour les 91 élèves de l'école publique « Les Mille Mots ».

Chaque classe a mené différents projets tout au long de cette année.

La classe de Mme Lefèvre a profité des interventions d'un **professionnel en danse de Mayenne Culture**. Les élèves ont imaginé une chorégraphie qu'ils ont produite sur la scène « Clair de Lune » à Ernée devant d'autres classes. Ils en étaient très fiers.



Dans le cadre du prix Bull'gomme organisé par la bibliothèque départementale, la classe de CM1-CM2 a eu le plaisir de rencontrer **Cécile Bidault, une auteure illustratrice de Bandes Dessinées**. Les enfants ont apprécié ce moment de partage. Cela a permis de lancer tout un travail de lecture et étude de BD.



Les élèves de CE1 et CE2 ont été sensibilisés **au tri des déchets** et à leur importance. Romain Porcher, animateur de Laval Agglo, leur a présenté les différents circuits de fabrication ; connaître les matières d'origine permet un meilleur tri et donc un recyclage plus efficace. Ils ont pu visiter la déchetterie de Port Brillet et le centre de tri de Séché.

Pour la 2^{ème} fois cette année, tous les élèves se sont rendus au **cinéma le Trianon** pour visionner un film sélectionné par l'association Atmosphère 53. Trois classes ont assisté à un spectacle proposé par Laval Agglo dans la salle des 3 chênes : Oh Boy ! pour les CM
Mule pour les CP et CE

La sécurité des élèves n'est pas négligée. Quatre attestations ont été travaillées :

Attestation du **savoir nager**: Depuis le mois de mars, l'ensemble des élèves de la Grande Section au CM2 se rendent à la piscine d'Ernée, 9 séances chacun.

Permis piétons pour les CE2

Permis vélo APER pour les CM1 et CM2 (des ateliers de manipulation sont mis en place tous les ans dès la Grande section)

Permis Internet pour les CM2

Le temps fort de cette fin d'année ont été :

Visite des **jardins de Brocéliande** pour les élèves de la PS au CP avec un travail sur les 5 sens

Classe découverte Histoire pour les CE1 et CE2. L'accent a été mis sur la préhistoire et le

Moyen-Age avec la visite des grottes de Saulges, de la ferme aux fossiles (lancer de sagaie, le feu...) et du château de Sainte Suzanne avec découverte des costumes et des armes d'époque.

Pensez à inscrire dès maintenant vos enfants nés en 2016 ou avant le 10 juillet 2017 (rentrée en janvier). Vous pouvez contacter la directrice, Emilie Lefèvre, au 02.43.37.76.05 ou par mail ce.0530132f@ac-nantes.fr.

APE

L'association des Parents d'Elèves de l'école publique « Les Mille Mots » est parvenue encore cette année à financer un tiers de « La classe découverte » des élèves de CE1/CE2, ceci grâce aux bénéfices obtenus lors des manifestations et actions réussies durant l'année.

L'APE remercie les artisans/commerçants, les partenaires et bénévoles pour leur générosité, ainsi que les familles et les visiteurs qui sont de plus en plus nombreux à fréquenter les manifestations proposées. Pour les parents qui souhaiteraient rejoindre l'association, ils seront accueillis avec grand plaisir dès la rentrée de septembre.

La présidente : Noémie Gaigner et le bureau



ECOLE SAINT-JOSEPH

Les écoles

En cette fin d'année scolaire, chacun se réjouit des multiples projets qui ont pu être mis en place avec succès grâce aux efforts combinés des 2 associations de l'école, l'APEL et l'OGEC.

Le thème de cette année 2018-2019, D'ICI ET D'AILLEURS, a permis aux enfants de s'enrichir à maintes occasions, avec en particulier :

- Les interventions sur 2 journées de la maison de l'Europe dans le but de faire découvrir aux différentes classes quelques éléments caractéristiques des pays européens : drapeaux, hymnes, contes, habitudes alimentaires, traditions....
- La participation de tous les enfants à un spectacle interactif et pédagogique sur les peuples du monde
- Le projet musical mené avec Cécile GUIHARD, musicienne, qui a permis aux enfants de savoir écouter et reconnaître des instruments des orchestres de différents continents : les maternelles/CP se sont ainsi centrés sur l'Afrique, les CE sur l'Asie et les CM sur l'Amérique
- Le voyage scolaire de fin d'année, à Angers, a permis à tous, petits et grands, de découvrir les richesses du château et de la galerie sonore, vaste domaine où toutes les musiques du monde sont représentées
- La réalisation de gâteaux d'origine française et étrangère
- La pratique de jeux sportifs traditionnels originaires des 5 continents, au sein de l'école et dans le cadre de la rencontre sportive des écoles privées du secteur



L'intervention, sur une journée, de l'association France-Togo-Bénin dans le cadre de la journée bol de riz, qui a été une occasion pour les élèves de mieux connaître le mode de vie, en particulier celui des enfants dans ces régions

D'autres activités ont également été menées avec succès :



- La poursuite de l'aménagement de la cour de l'école avec l'entretien régulier par les enfants des bacs à légumes, des plantes aromatiques, des jardinières de fleurs, de l'hôtel à insectes et la construction de six nichoirs à oiseaux par la classe de CM.
- La mise en place d'un nouveau projet en lien avec la lecture, le projet SOL (Silence On Lit !). Il a pour objectif de donner quotidiennement aux enfants le temps de lire pour leur plaisir et de renforcer leur goût pour la lecture. Ainsi, tous les jours de 13H30 à 13H45, l'école (adultes et enfants) est en pause lecture et devient vraiment très silencieuse !
- Un cycle de 7 séances de judo pour les enfants de GS/CP.
- Un cycle de 7 séances de hand pour les CE/CM et leur participation, en mai, au tournoi départemental de hand au stade Francis Le Bassier de Laval. Cet évènement très réussi a réuni plus de 1200 enfants !
- Un cycle de 7 séances de course d'orientation pour les CE/ CM, organisé en partenariat avec le club d'orientation de la Mayenne : les enfants ont ainsi pu se repérer en autonomie, à la recherche de balises positionnées dans le parc de Morfelon, avec et sans boussole, grâce à la lecture de cartes très précises établies auparavant par les responsables du club.
- L'activité piscine pour les enfants de la GS au CM2 au printemps 2019 (8 séances).
- les sorties au cinéma et la participation aux spectacles proposés par la communauté de communes ainsi que les sorties mensuelles à la bibliothèque.
- L'apprentissage d'une deuxième langue, l'allemand, pour les enfants en CM2, à raison d'une heure par semaine.
- la journée de rencontre entre les CM2 et les 6^{ème} du collège de St Pierre la Cour qui permet aux futurs collégiens de se familiariser en douceur à cette nouvelle étape.
- la formation spécifique des CM pour l'obtention du permis vélo et internet et celle du permis piéton pour les CE1/CE2.



La mise en place du nouvel environnement numérique de travail dans les classes est maintenant terminée et les quatre classes bénéficient d'un vidéoprojecteur interactif qui leur permet de diversifier les supports d'apprentissages et de dynamiser le travail de groupe.

Le nouveau site internet de l'école permet une communication étroite entre l'école et les parents.

La fête de fin d'année (30 juin) a été une occasion pour les enfants de produire un spectacle en lien avec le voyage et la découverte des continents. **Une belle réussite haute en couleurs !** Merci aux parents qui ont participé aux manifestations et aux différents travaux à l'école comme la taille des arbres, la tonte de la pelouse, le changement complet des portes du garage et les divers petits travaux d'entretien qui rythment l'année scolaire.

BONNES VACANCES A TOUS !

Pour tous renseignements concernant l'école, s'adresser :

à la directrice : 02.43.37.12.95 ou par mail : stjoseph.bourgneuf53@orange.fr

à la présidente de l'APEL (association des parents d'élèves) : Anne-Laure GAUDIN (06.63.92.00.29)

à la présidente de l'OGEC (association de gestion) : Nathalie GAUTRAIS (06.27.05.64.22)

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'école : (www.ecolestjoseph53.fr)

OGEC

L OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est en charge de la gestion de l'école St Joseph. Cette association assume la vie matérielle et financière de l'école (entretien et réparation des bâtiments, employeur du personnel de l'école hors enseignants).

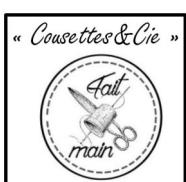
L OGEC a participé à la mise en place de nouveaux environnements numériques avec l'achat de vidéos projecteurs interactifs pour les classes qui n'étaient pas encore équipées.

Le bureau de l'association remercie toutes les familles qui ont contribué à la réussite de notre vente de gâteaux le mercredi midi et des chocolats de Pâques. Nous avons aussi organisé notre loto annuel, merci aux bénévoles. Celui-ci aura lieu le dimanche 2 février 2020, à noter dans vos agendas !

Nous remercions tous les parents qui nous aident au bon fonctionnement de notre école et tout particulièrement à Monsieur Foubert pour l'entretien de nos espaces verts, un grand merci

Bonnes vacances à toutes les familles et à la rentrée le lundi 2 septembre.

Nathalie Gautrais, Présidente OGEC



L'association « Cousettes et Cie » continue sur sa lancée depuis sa création en Octobre 2017.

Deux nouvelles adhérentes ont rejoint la quinzaine de Cousettes qui se réunissent toujours les mardis de 20h à 22h45 à la salle St-Martin.

L'Association présente et vend ses réalisations sur la base du volontariat lors du Marché d'été et Marché de Noël du P'tit Marché au Bourgneuf-La-Forêt.

Le cours des jeunes perdure avec succès avec les 7 jeunes qui ont reconduit leur adhésion pour un nouveau trimestre.

Ils se perfectionnent un peu plus et commencent à confectionner des vêtements (jupe, bermuda). Ils se retrouvent le samedi après-midi tous les 15 jours.

Pour de plus amples de renseignements, contactez la présidente Sandrine BRAULT au 06.77.74.93.95.



Les cousettes profitent de cette occasion pour souhaiter tous nos vœux de bonheur à notre présidente qui vient de se marier le 25 mai dernier.

La médiathèque

Malgré la fusion avec Laval Agglo, peu de changements à la médiathèque cette année : ceux-ci interviendront en début d'année 2020 avec la mise en commun des deux catalogues documentaires qui permettra aux usagers de pouvoir emprunter des documents dans toutes les médiathèques/bibliothèques du nouveau réseau des bibliothèques de Laval Agglo.

Ce premier semestre 2019 a été marqué par 2 temps forts :

- Reflets du cinéma Scandinave :

Gros succès pour l'escape game mis en place par l'équipe de la médiathèque en février avec pas loin d'une cinquantaine de joueurs qui ont tenté de résoudre les énigmes du roi viking Sven à la Barbe Fourchue. Belle affluence également (une trentaine de personnes) pour le traditionnel Apéro-Lecture organisé par le Réseau des Bibliothèques du Pays de Loiron le mercredi 6 mars

- prix Bull'Gomme53 :

La médiathèque a une nouvelle fois été récompensée pour la participation active de ses lecteurs à ce prix organisé par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne et réservé aux 7-12 ans : encore merci à eux !!!

La classe de CM1-CM2 de l'école Les Mille Mots a pu rencontrer Cécile Bidault, autrice de la BD « L'écorce des Choses » (Warum éditions) le 28 mars.

La médiathèque participe de nouveau à ce prix cette année : les votes sont ouverts jusqu'au 30 novembre.

Petite nouveauté : des bulletins pour les plus de 12 ans ont été préparés afin que les grands frères, grandes sœurs, parents et/ou grands-parents puissent également donner leur avis sur la sélection.

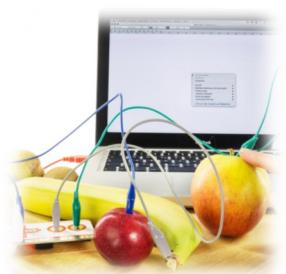


A venir au second semestre :

* Mercredi 2 octobre / à partir de 18h : inauguration d'une exposition autour de l'accordéon (prêtée par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne), en présence de Clément Guais, facteur d'accordéons et créateur de l'exposition, suivie par une déambulation musicale jusqu'au Trianon avant la projection d'un film.

* Mercredi 23 octobre / 10h30-12h : atelier Makey Makey. Qu'est-ce que le makey makey ? Il s'agit de petits circuits imprimés qui permettent de transformer des objets du quotidien en clavier, manettes de jeu, etc.

Gratuit, à partir de 8 ans. Inscriptions auprès de la médiathèque.



* Septembre-décembre : la médiathèque participera au prix Roman Jeune, organisé par Laval Agglo. Les lecteurs de 8 à 11 ans pourront donner leur avis sur une sélection de 7 romans.

L'équipe de la médiathèque vous accueille 2 rue du Stade.

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h (*1^{er} lundi du mois uniquement*)

Mercredi de 14h à 19h

Vendredi de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Horaires d'été (du 8 juillet au 1^{er} septembre)

Mercredi de 14h à 19h

Samedi de 10h à 12h

La médiathèque sera fermée du 29 juillet au 18 août.

L'inscription est gratuite, valable 1 an, permet d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres, BD, revues, CD, DVD, jeux vidéo, liseuse) pour 4 semaines et de bénéficier de l'offre numérique proposée par la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.

La carte est valable dans l'ensemble des médiathèques/bibliothèques de l'ancien Pays de Loiron (dans tout Laval Agglo à partir du début 2020).

Vous avez envie de participer à la vie de la médiathèque (accueil du public, achats de livres, animations, etc.) ou de manière plus ponctuelle pour un projet, une idée d'animations ? N'hésitez pas à nous contacter...

Contact : 02.43.37.76.32

mediatheque.bourgneuflaforet@orange.fr

www.facebook.com/bibliothequebourgneuflaforet/

La vie associative



Le club de basket du Bourgneuf s'est engagé en mai 2018 dans une C.T.C., c'est-à-dire une entente avec les clubs de Saint-Ouen / Le Genest et Loiron. Cela a permis de mettre en commun des moyens pour participer au financement d'entraîneurs salariés diplômés et de constituer des équipes dans chacune des catégories d'âge, fille et garçon. Cette entente est valable deux années.

35 enfants de 6 à 18 ans ont été licenciés au club de basket du Bourgneuf la Forêt et ont évolué dans les championnats au niveau départemental ; les matchs du samedi se répartissent entre Loiron, Le Genest Saint-Isle, Saint-Ouen des Toits et Le Bourgneuf-la-Forêt. L'école de basket, composée des enfants de 6 à 9 ans s'est déroulée entièrement au Bourgneuf encadrée le mardi par Yann, animateur de la commune. Plusieurs plateaux ont été proposés le samedi aux tout petits au sein des clubs de la C.T.C.

Deux enfants, Fabien Boileau et Tom Beauducel, ont représenté le club dans l'équipe du Comité départemental dans la catégorie U13, une sélection des joueurs à fort potentiel et ce, tout au long de la saison, une fierté pour le club du Bourgneuf la Forêt !!

Si la première année en regroupement s'est déroulée de façon satisfaisante après une phase d'intégration des enfants du Bourgneuf avec ceux des autres équipes des clubs, le plus dur commence ! En effet, cette entente doit vivre et l'intégration des enfants et des parents aux différents événements de la vie des clubs doit se poursuivre, tout comme le recrutement de bénévoles pour assister le bureau du club. C'est une étape indispensable pour assurer la survie du club qui repose sur trop peu de monde pour assurer l'encadrement des enfants, des matchs et de l'arbitrage.

Alors, pour toutes les personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre.

Pour le bureau,

Le Président de l'AS Le Bourgneuf la Forêt Basket,

Nicolas BOILEAU
nicolasboileau3@aol.fr ou 06-71-77-53-28



L'équipe masculine U11 de la C.T.C. du Pays de Loiron avec son coach, Xavier.



Les derniers temps forts de l'association

Marché de Noël, le 7 décembre dernier avec producteurs, créateurs, associations, stand des jeunes bourgneuviens partant au ski et l'apéritif / dégustation offerts ...

Avec quelques photos :



Assemblée générale le 9 mars : son contenu est affiché au local. N'hésitez pas à venir le lire sur place !
Marché animé le 7 juin, de 16h30 à 20h, ouvert aux associations, créateurs, artistes et musiciens locaux...
Pour nous contacter auptitmarche53@gmail.com ou directement au p'tit marché - ZA la Fontaine - 11 rue du Doué – Au Bourgneuf

La vie associative

L'ACAFPA : le changement dans la continuité...



En **Octobre 1981** est née l'Association pour la Coordination de l'Action en Faveur des Personnes Agées et des personnes Handicapées sous l'impulsion du Docteur Guicheney, qui fut le premier président.

Le **31 décembre 2018** cette même association a été dissoute et a fusionné avec l'**ASSMADONE** dont le siège social est situé à Javron Les Chapelles.

Durant ces 37 années l'Association a développé ses services pour répondre aux besoins et demandes des Personnes Agées de son territoire :

- 1982 : intégration du service d'aide déjà existant sur la commune
- 1984 : création du service de portage des repas et ouverture du SSIAD ; tout d'abord sur le Nord du Canton, puis extension vers l'Est pour arriver à sa **configuration actuelle** : intervention sur l'ensemble du territoire de Laval Agglomération sauf la ville de Laval et Soulge S/Ouette, autorisation pour 70 places personnes agées et 5 places personnes handicapées , et mise à disposition de 3 places équipe mobile spécialisée Alzheimer
- 1996 : l'Acafpa confie la gestion partielle du service d'aide à domicile à la fédération ADMR de la Mayenne
- 2014 : nomination d'une direction sur les 3 activités et mise en route d'un projet de mutualisation avec l'Assmadone

Les changements règlementaires et les difficultés à remplacer les membres du Conseil d'Administration ont entraîné des prises de décision afin d'assurer la pérennisation des services sur le territoire.

L'Acafpa a cédé son service d'aide et de portage le 1^{er} octobre 2018 à l'Association Locale ADMR de St Pierre la cour avec qui elle avait le projet de travailler en étroite collaboration car la mise en place d'un nouveau dispositif (service polyvalent aide et de soins à domicile) en 2016 l'incitait à le faire lors de la signature de son CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec l'ARS et le Département.

C'est une page qui se tourne , mais l'ACAFPA continue à exister au travers de l'ASSMADONE, par le biais des administrateurs qui ont rejoint l'équipe de Javron les Chapelles et également par le biais des salariés qui continuent à accompagner et soigner les personnes âgées ou handicapées sur le territoire de Laval Agglomération.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont soutenu l'ACAFPA pendant toutes ces années et également aux bénéficiaires et leurs familles pour la confiance qu'ils lui ont témoigné et qui continuera, nous l'espérons auprès de l'ASSMADONE

Les petits lutins (LEAP)

Le LEAP « Les petits lutins » Lieu d'accueil enfants-parents, est un moment de rencontre pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un parents, d'un grand parent ou de l'assistante maternelle.

Cette rencontre a lieu tous les jeudi (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h à 11h30 à la salle St Martin. Elle est animée par Séverine, une éducatrice de jeunes enfants.

Le LAEP « Les petits lutins » organise une **bourse aux jouets le 2 novembre 2019**.



La vie associative



La Ritournelle

La micro-crèche « La Ritournelle », anciennement située au 11 rue du Trianon, a changé de locaux courant février et a emménagé à l'étage du Pôle Enfance, au 2 rue de la vigne. La crèche bénéficie à présent d'une grande pièce de vie, où chaque enfant peut trouver une activité et un espace lui permettant de répondre aux besoins spécifiques liés à son développement (motricité, jeux, coin lecture...). Les enfants peuvent aussi profiter d'un grand espace extérieur et d'un atelier pour les ateliers graphiques (peinture, dessin).

L'association Familles Rurales Le Bourgneuf-Bourgon, qui apporte un soutien à cette structure, a eu comme objectif cette année de créer du lien entre les familles. Elle a proposé des ateliers couture pour fabriquer des lingettes en coton réutilisables pour la toilette des enfants de la crèche, afin de réduire la quantité de déchets produits. Elle a aussi invité le mardi 11 juin une artiste, Stéphanie Muollo, à venir présenter son spectacle *Habille-toi Zoé* aux enfants de la crèche, ainsi qu'à ceux fréquentant Les Petits Lutins et les classes maternelles de la ville.



Enfin, l'association fêtera la fin d'année à *La Voix de Garage* à Olivet avec les familles le 21 juin, et proposera aussi de passer une journée tous ensemble au Refuge de L'Arche à Château-Gontier le 29 septembre.



Amicale des anciens combattants d'AFN et AC

LE BOURGNEUF-LA-FORET - LAUNAY-VILLIERS

UN REGARD SUR LE PASSÉ... ET L'AVENIR

Fondée en 1960, pendant la Guerre d'Algérie, notre Amicale regroupe dans un esprit de camaraderie et de solidarité ceux qui, appelés, rappelés par la nation ou volontaires, ont participé à des conflits militaires ou humanitaires et qui souhaitent en particulier perpétuer le souvenir de tous ceux des leurs qui sont « morts pour la France ».

Notre association qui compte actuellement 67 membres actifs dont 15 veuves d'Anciens Combattants, est affiliée à l'Union Départementale des Anciens Combattants d'A.F.N. et Autres Conflits et à la Fédération Nationale André Maginot ; la participation aux cérémonies commémoratives est une de ses principales activités.

En 2018, deux événements majeurs ont particulièrement marqué les membres de notre amicale :

D'une part, le Centième anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui mettait fin à la « Grande Guerre » un conflit mondial qui a fait près de 8 500 000 morts et 2 000 000 de blessés. Pour la France ce sont 1 450 000 morts ou disparus, 600 000 veuves et 750 000 orphelins. Dans l'Est de la France de nombreux cimetières sont les témoins de cette horrible tuerie. Notre Association s'est unie à la nation en participant aux cérémonies du souvenir organisées par les Municipalités dans nos communes.

D'autre part, le 5^{ème} Mayenne Mémory Festival organisé par l'Association WW2 et des Associations locales du 3 au 5 Août 2018, rappelait aux plus âgés d'entre nous ces moments vécus de la Libération de notre commune en 1944 : une majestueuse reconstitution de ces moments mémorables. Une somptueuse cérémonie en présence d'une vingtaine de drapeaux et d'un nombreux public de tous âges. Une plaque souvenir apposée à l'entrée du cimetière perpétue à jamais le souvenir de cette manifestation exceptionnelle.

Les membres de notre Amicale accompagnent les Municipalités lors de cérémonies officielles prenant le relais de nos Anciens de 14/18 et 39/45 maintenant disparus et accomplissent ce devoir de mémoire dont ils sont les témoins ; il convient cependant en raison de leur avancement en âge d'assurer la continuité de cette action et d'ouvrir l'Association à tous ceux qui souhaitent individuellement y participer en particulier ceux qui ont fait du service militaire ou civique. Ils seront accueillis comme membres sympathisants et marqueront ainsi leur volonté de pérenniser ce devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.

« Le Devoir de Mémoire, un acte individuel qui se joue collectif »

Pour tout renseignement :

Marcel LINAY 02 43 01 84 45

Joseph PETIT 02 43 01 84 96

Jean FOURNIER..... 02 43 37 12 33



La vie associative

Une saison 2019-2020 se termine avec une saison bien remplie, entre l'aboutissement du groupement jeunes FC HBG, le renouvellement du LABEL FEDERAL, et surtout la première saison avec la fusion entre la ligue du MAINE et la ligue LOIRE, avec ses nouveaux règlements.

Résultats

L'école de foot a évolué avec 9 équipes de jeunes des U7 aux U18 qui ont été suivis par un bon investissement des bénévoles.

Les U7, U9, U11, évoluent sur des plateaux le samedi dans le secteur.

Les U13 terminent 1^{er} dans leur championnat en 2^{ème} phase. On a pu voir une belle évolution courant la saison, félicitation à eux.

Deux équipes U15 ont été engagées par le groupement jeune FC HBG (Football Club Hermine Bourgneuf Genest). Une saison mitigée au niveau des résultats, mais il y a un bon groupe de jeunes qui ont été assidus aux entraînements. L'équipe A finit 4^{ème} en 1^{ère} division, et est éliminées en demi finale de coupe et l'équipe B dernière en 2^{ème} division.

Le groupe U18, ou 1 équipe U17 et 2 équipes U18 ont évolué sous les couleurs du FC HBG. Une saison compliquée pour l'équipe U18 A, ou elle finit dernière de son groupe en 1^{ère} division et l'équipe U18 B termine 4^{ème} de son groupe en 3^{ème} division. Pour les U17, découverte du championnat U17 et finale de coupe.

Pour les séniors une saison chaotique, car il y a eu un très bon début de saison avec un beau parcours en coupe de France (4^{ème} tour) et par la suite des bons résultats au départ du championnat où nous terminons champion d'automne, mais la continuité du championnat a été plus difficile, avec seulement 11 pts de pris, ce qui nous place 8^{ème} en 1^{ère} division. Donc beaucoup de regrets pour l'équipe A, qui a les possibilités de faire beaucoup mieux. Heureusement « l'équipe B » a rempli l'objectif fixé en début de saison avec un parcours irréprochable : deux défaites sur 22 matchs, donc elle accède au niveau supérieur qui est la 3^{ème} division. Bravo à tous ceux qui ont participé à ce succès. Une équipe C a été créée en début de saison avec St Ouen qui finit 11^{ème} de son groupe en 4^{ème} division.

Les féminines, rétrogradées l'année dernière en championnat de district, ont survolé le championnat cette année grâce à leur expérience de ligue. Elles vont donc remonter en R2, en finissant première des 2 phases. Félicitations aux filles.

Les vétérans ont trouvé cette année des adversaires à leur taille voir de plus en plus solides. Cela n'empêche pas de prendre du plaisir à se retrouver le dimanche matin. Ils ont fini 7^{ème} de leur groupe.

Arbitres

Nous souhaitons un grand merci à Abdeesslam et au jeune arbitre Henry GAUFFRE, qui a été reçu à son examen en début d'année, d'arbitrer pour notre club. Merci aussi à nos arbitres bénévoles pour nos matchs du week-end.



Sponsors

Un très grand merci à tous les sponsors qui ont été beaucoup sollicités cette année, et qui nous font confiance, pour nous aider à véhiculer les couleurs du clubs.

Bénévoles

Nous tenons à remercier, les encadrants, traceurs, Véronique pour le lavage des maillots puis les membres du bureau, ainsi que les parents pour l'investissement qu'ils apportent pour notre club.

Bilan

Nous avons connu une saison correcte; l'école de foot continue d'évoluer avec des jeunes motivés et grâce à nos encadrants passionnés qui se forment tout au long de l'année, pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. On peut aussi souligner la belle saison de l'équipe B et des féminines avec leurs montées au niveau supérieur, et les U13 qui finissent premiers de leur championnat en 2^{ème} phase. Mais surtout il ne faut pas oublier que pour atteindre les objectifs du club et progresser personnellement il ne faut surtout pas négliger l'entraînement.

MERCI à tous nos licenciés pour cette saison. Pour la saison 2019-2020 nous cherchons : Des joueurs pour les séniors, des joueuses pour les féminines, des arbitres et aussi des encadrants autant en séniors qu'en jeunes.

Merci de bien vouloir joindre les personnes suivantes :

Séniors : Florian Sablé : 06-43-02-22-23 / Jeunes : Céline Paillard 06-34-96-18-75

Encadrants, Féminines, Arbitres : Yohann Fouassier/Yannick Gauffre

06-77-35-59-50 / 06-07-33-55-57

Les co-Présidents Yohann Fouassier et Florian Sablé

Un bilan du Centre National du Cinéma (CNC).

Un public fidèle, une offre diversifiée de films et un parc de salles unique : le cinéma est en bonne santé. Frédérique Bredin Présidente du CNC précise « 2018 confirme la force de notre création dans un secteur en pleine transformation. Nos œuvres rayonnent en France et à l'international. C'est le fruit de la politique ambitieuse que nous menons ».

L'an passé 8093 films ont été projetés dans les salles françaises (+1.9%), dont 4542 films classés Art et Essai (-0,2%). Les films français ont pesé pour 39.5%, soit 77.8 millions d'entrées sur les 201.1 enregistrés l'an passé.

Le cinéma reste l'activité culturelle préférée des français, en témoignent les deux tiers de la population qui s'y sont rendus au moins une fois (soit 41 millions d'individus), avec une moyenne d'entrée de 4.9 entrées par spectateur.

« Les salles sont des lieux de vie uniques et irremplaçables »

La salle de cinéma LE TRIANON



Le cinéma Le Trianon suit cette tendance avec un public fidèle qui nous suit et que nous remercions. La programmation se veut diversifiée. Le choix est parfois difficile compte tenu du nombre de sorties de films par an, environ 700.

Nous poursuivons notre politique d'animation au travers des nos rendez-vous habituels et d'évènements ponctuels :

Depuis janvier nous participons au projet **Ciné-club** à raison d'un film «répertoire» par mois. Projet commun aux salles mayennaises, en partenariat avec Atmosphères 53.

- 02 mars : **soirée soutien à la maison solidaire du Bourgneuf la Forêt** animée par la chorale « La verrue sur le gâteau »

- du 06 au 19 mars : **Reflets du cinéma scandinave**, avec 7 films au programme et le traditionnel « **Apéro lecture** », en partenariat avec Le réseau des bibliothèques et Atmosphères53.

- 13 mars : **La fête du court métrage** : séance de courts métrages proposée aux enfants avec un goûter offert.

- 11.2.13. avril : **Festi-jeunes** (Festival de cinéma dédié à la jeunesse. Six films ont été projetés dont un à destination des plus jeunes. Deux séances ont été animées avec une présentation des films par Atmosphères53. Un concert apprécié du public a clôturé le festival avec le groupe de musique Mémé les Watts. Cette animation est organisée avec la commission jeunes du cinéma, composée actuellement de six jeunes filles : Méline Ferron, Océane Lemercier, Constance Madelon ainsi qu'Elise Forveille et Sarah Blot qui nous ont rejoints en ce début d'année. Nous souhaitons poursuivre ce projet en renforçant notre communication auprès des lycées et des structures de jeunesse pour attirer un public plus nombreux aux séances de cinéma et offrir aux jeunes du territoire un cinéma à la fois audacieux, culturel et divertissant.

A noter : le festival a été récompensé aux trophées de la vie locale du Crédit Agricole. Une reconnaissance des animations effectuées à destination de jeunes au niveau du département.

Merci à ces jeunes qui contribuent au dynamisme de l'association.

Merci à nos partenaires qui nous soutiennent pour sa réalisation : Crédit Agricole, Crédit mutuel, Commune du Bourgneuf la Forêt et Laval Agglomération.

- 30 avril : **ciné-rencontre** autour du film « J'veux du soleil »

FETE DE LA MUSIQUE le vendredi 05 juillet : accordéons, chansons ...

A la maison d'accueil Pierre Guicheney et à 16H30 place de l'église puis 18H30 à la salle de cinéma (restauration sur place) et clôture à 21H00 avec la projection du film musical ROCKETMAM.

« **Un bon acteur sait mettre de l'émotion dans l'action et de l'action dans l'émotion** » Charlie Chaplin
Nous contacter : cinema.le.trianon@orange.fr



La vie associative

La Pêche bourgneuvienne

La société de Pêche du Bourgneuf-La-Forêt a organisé pour la 4ème fois le Challenge du Haut-Anjou le 7 Avril dernier au plan d'eau de Morfelon.

Comme les années passées, une trentaine de pêcheurs sont venus concourir pour ce challenge.

Dans un deuxième temps, la Fête de la Pêche s'est déroulée le Dimanche 9 Juin de 8 heures à 18 heures ; un alevinage a été effectué pour l'occasion. Cette journée est une fête nationale et toute personne peut pêcher sans avoir pris de carte de pêche. C'est une journée conviviale et c'est aussi l'opportunité d'y venir en famille. Une vingtaine de pêcheurs dont 3 enfants étaient présents comme Mickaël qui était accompagné de sa fille Yvane et qui a pris une truite de 1.5 kg.

Vous pouvez toujours prendre votre carte de pêche au Restaurant « L'Alica » 13, Place du Vieux Marché ou sur le site : www.cartedepeche.fr



Le Président,
Nicolas MAHEUX



Notre saison sportive vient de se terminer, voici les résultats de fin de saison :

Pour les Séniors :

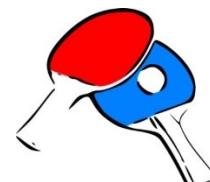
L'équipe 1 en Super D2 termine 2^{ème}

L'équipe 2 en D3 est 3^{ème}

L'équipe 3 en D4 est 3^{ème}

L'équipe 4 en D4 est 4^{ème}

L'équipe 5 en D5 finit 7^{ème}



Pour les Jeunes :

Grosse déception pour les jeunes puisque les 2 premières équipes terminent dernières de leur catégorie :
L'équipe 1 en D1 - 1000 points, composée de Mathéo, Thomas, Maël et Noéline termine 6^{ème}

L'équipe 2 en D1 - de 600 points, composée de Mathis, Baptiste, Léo, Julien, Evan et Capucine termine 6^{ème}

L'équipe 3 en D2 - de 520 points, composée de Raphaëlle, Sandra, Paul termine 2^{ème} exæquo

Les entraînements à la rentrée :

Le lundi de 19 h à 21 h entraînement spécifique par Pierre-Alexandre

le mardi de 18h45 à 20 h pour les jeunes débutants (- de 11 ans)

de 18h45 à 20h30 pour les autres jeunes

à partir de 20h30 pour les seniors

A retenir :

Forum des Associations à St-Ouen-des-Toits le 31 Août

Tournoi de rentrée le Vendredi 13 Septembre (licenciés et non licenciés)

Grand Loto dimanche 29 Octobre 2019 au Bourgneuf animé par Fabien

Si vous êtes intéressé par la pratique du tennis de table,

veuillez envoyer un mail à contact.ttic@gmail.com

Trois séances d'essai sont possibles avant de s'engager.

Bonnes vacances

Calendrier 2ème semestre 2019

		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
L	1	27	J	1	D	1	M	1	V	1	Bourse aux Jouets Les Petits Lutins	D	1
M	2		V	2	L	2	RENTREE SCOLAIRE	36	M	2	S	2	49
M	3		S	3	M	3		J	3	D	3	M	3
J	4		D	4	M	4		V	4	L	4	45	M
V	5		L	5	32	J	5	S	5	M	5	J	5
S	6	Fête communale	M	6	V	6		D	6	M	6	V	6
D	7		M	7	S	7		L	7	41	J	7	Repas des Ainés
L	8		J	8	D	8		M	8	V	8	D	8 Loto Football
M	9		V	9	L	9	37	M	9	S	9	L	9 50
M	10	Buffet des Ainés	S	10	M	10		J	10	D	10	M	10
J	11		D	11	M	11		V	11	L	11	Bal des Ainés	M 11
V	12		L	12	33	J	12		S	12	M	12	J 12
S	13		M	13		V	13	Tournoi TTIC	D	13	REPAS du CCAS	M 13	V 13
D	14	Bal des Ainés	M	14		S	14	Repas bénévoles Comité des Fêtes	L	14	42	J	14 S 14
L	15		29	J	15	D	15	Repas CUMA	M	15		V	15 D 15
M	16		V	16	L	16		M	16		S	16	L 16 51
M	17		S	17	M	17	38	J	17	D	17	M	17
J	18		D	18	M	18		V	18	L	18	47	M 18
V	19		L	19	34	J	19	S	19	Soirée Ecole St.Joseph	M	19	J 19
S	20		M	20		V	20		D	20	Buffet des Ainés	M 20	V 20 Pot de Noël Ec. St.Joseph
D	21		M	21		S	21		L	21	43	J	21 S 21
L	22		30	J	22	D	22		M	22		V	22 D 22
M	23		V	23	L	23		M	23		S	23 L 23 52	
M	24		S	24	M	24	39	J	24	D	24	M	24
J	25		D	25	M	25		V	25	L	25	48	M 25
V	26	Spectacle LAVAL AGGLO	L	26	35	J	26	S	26	M	26	J	26
S	27		M	27	V	27		D	27	TTIC	M	27	V 27
D	28		M	28	S	28		L	28	44	J	28	S 28
L	29		31	J	29	D	29	M	29		V	29	D 29
M	30		V	30	L	30	40	M	30	S	30	Classe's '09'	L 30 53
M	31		S	31				J	31	M	31		

LE FRELON ASIATIQUE



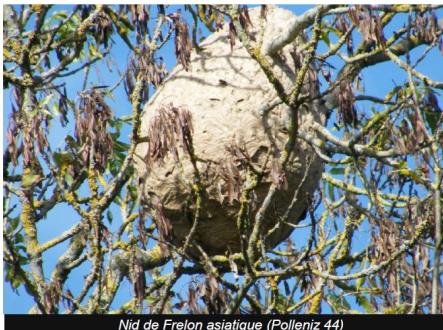
POLLENIZ

RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL

POLLENIZ • Antenne de la Mayenne

17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE 02.43.56.12.40 polleniz53@polleniz.fr

Nouvelle espèce, problématiques diverses Suite à son introduction accidentelle dans le sud-ouest de la France (Lot-et-Garonne) en 2004, ce frelon prédateur d'abeilles originaire d'Asie s'est très vite répandu sur le territoire français. En plus de son impact sur l'apiculture et la biodiversité, les risques vis-à-vis de la santé publique ont fait naître de nombreuses interrogations de la part des populations et des collectivités. Ainsi, de nombreuses initiatives de lutte ont vu le jour sans pour autant aboutir à des résultats probants. Certaines pratiques peuvent constituer un danger pour la sécurité publique ou parfois un risque pour la biodiversité (produits non autorisés, conséquences sur les autres espèces non cibles, infractions au Code du travail,...). Depuis 2009, sous l'impulsion de l'Etat, POLLENIZ, le réseau FREDON/FDGDON Pays de la Loire, a mené une mission d'épidémiologie sur l'espèce visant à mesurer son expansion, accroître les connaissances scientifiques, informer et communiquer sur l'espèce et les bonnes pratiques de destruction. Devant la recrudescence constatée en 2014, et face aux multiples sollicitations, notre réseau, en tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire, décide de créer un Plan d'Action Collectif pour limiter les risques liés au Frelon asiatique.



Nid de Frelon asiatique (Polleniz 44)



Boîte à idées

La boîte à idées est toujours à votre disposition et attend vos remarques, suggestions ou questions.

A déposer sous enveloppe « BOÎTE A IDEES » dans la boîte à lettres de la mairie du Bourgneuf la forêt

NOM

Adresse

Observations :

.....

.....

Fête communale

SAMEDI 06 JUILLET 2019

08h30 : CONCOURS DE PECHE, lâcher de truite (inscription dès 8h15)

13h00 : CONCOURS DE PALET

SOIREE MOULES/FRITES (Ou jambon/frites)
Avec l'orchestre Premium live Music
(10€ ouverture des portes à 20h15)

23h30 : FEU D'ARTIFICE SONORE

DIMANCHE 07 JUILLET 2019

07h00 : VIDE GRENIER & MARCHE D'ÉTÉ (réservation au 02.43.37.10.91)

13h00 : CONCOURS DE PETANQUE (lancer du but)

ANIMATIONS
Structures gonflables/jeux en bois
Animé par **DIMITRI ANIMATION**



PRÉSENCE DES MASCOTTES !
Entrée et animations gratuites
Spectacles Fiesta KIDS

